



Chargé.e MHPSS

Titre du rôle : Chargé.e MHPSS – VBG et Protection de l'enfance

Sous la responsabilité de : Coordinatrice Urgences

Conditions : CDD, temps plein, localisé.

Exigences : Le titulaire du poste sera basé.e à Port-au-Prince. Il/elle aura à se déplacer dans toutes les zones d'intervention du projet et des autres zones d'intervention de Concern au besoin.

À propos de Concern : Fondée en 1968, Concern est une organisation humanitaire non gouvernementale à but non lucratif qui se consacre à la réduction des souffrances et à l'élimination définitive de l'extrême pauvreté dans les pays les plus pauvres du monde.

La vision, la mission et le travail de Concern sont tous définis par un seul objectif : mettre fin à l'extrême pauvreté, quoi qu'il en coûte. Concern aspire à un monde libéré de la pauvreté, de la peur et de l'oppression.

Notre culture est axée sur les valeurs et nous pensons que notre personnel est au cœur de tout ce que nous faisons et qu'ils sont essentiels à la réalisation de notre objectif : « Atteindre les plus éloignés en premier ». Nous nous engageons à assurer un lieu de travail où chacun et chacune se sent valorisé.e et est en mesure de réussir dans son travail et de contribuer à la réalisation de notre mission.

Objectif du rôle : Sous la supervision du/de la Chargé.e Senior Protection ou Coordinateur/trice de projet, le/la Chargé.e MHPSS (Santé Mentale et Soutien Psychosocial – SMSPS) assure la planification, la mise en œuvre, la supervision et le suivi de la qualité des activités de santé mentale et de soutien psychosocial du projet, en particulier auprès des survivant.e.s de violences basées sur le genre (VBG) et des enfants à risque ou victimes de violences, d'abus, d'exploitation et de négligence. Il/elle intervient dans un contexte humanitaire marqué par la violence armée, les déplacements de population, les rapatriements depuis la République dominicaine et l'affaiblissement des services sociaux de base, conformément aux directives du CPI/IASC sur la SMSPS et sur la VBG, aux Standards minimaux pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire, aux cadres nationaux et aux politiques de Concern.

Responsabilités

1. *Soutien psychosocial et santé mentale (SMSPS)*

- Mettre en œuvre les activités SMSPS selon la pyramide d'interventions du CPI/IASC : services de base et sécurité, soutien communautaire et familial, soutien ciblé non spécialisé, et référence vers les services spécialisés.
- Offrir et superviser les **Premiers Secours Psychologiques (PSP)** auprès des personnes en détresse, notamment lors des situations d'urgence, de déplacement ou d'incidents violents.
- Organiser les séances de soutien psychosocial individuel et de groupe (entretiens individuels, groupes de parole, activités récréatives et de résilience), réalisées directement ou par les organisations partenaires, et veiller à la mise en œuvre des interventions psychologiques à faible intensité et évidence démontrée, telles que **Problem Management Plus (PM+)** ou les Interventions Psychosociales de Groupe, selon les approches retenues par le projet.
- Réaliser le dépistage de la détresse psychologique à l'aide d'outils validés, identifier les personnes présentant des troubles sévères (risque suicidaire, troubles psychiatriques) et les référer rapidement vers les services de santé mentale spécialisés.
- Appuyer les activités de soutien à la parentalité et de renforcement des liens familiaux (gestion du stress parental, discipline positive, stimulation et interaction parent-enfant), en lien avec les groupes de parents et les programmes de nutrition, notamment auprès des mères d'enfants malnutris.
- Contribuer à la mise en place et au fonctionnement des mécanismes communautaires de soutien (comités de protection, réseaux d'entraide, leaders et relais communautaires formés).

2. *Violences basées sur le genre (VBG)*

- Assurer une prise en charge psychosociale des survivant.e.s de VBG selon une approche centrée sur les survivant.e.s : sécurité, confidentialité, respect, non-discrimination et consentement éclairé.
- Appuyer la gestion de cas VBG, du premier accueil à la clôture du dossier : évaluation des besoins, plan d'action, accompagnement, référence et suivi, conformément aux procédures opérationnelles standard (POS) en vigueur dans la zone.
- Veiller à l'orientation rapide des survivant.e.s vers les services de santé (prise en charge clinique du viol dans les 72 heures, prophylaxie post-exposition), les services juridiques, de sécurité et d'appui socio-économique, selon leurs choix.
- Appuyer la mise en place et l'animation d'**espaces sûrs pour les femmes et les filles**, et d'activités d'autonomisation et de prévention (sessions de sensibilisation, dialogues communautaires, engagement des hommes et des garçons).
- Contribuer à l'atténuation des risques de VBG dans les autres secteurs du programme (nutrition, eau-hygiène-assainissement, abris, transferts monétaires, distributions), notamment par des audits de sécurité et des consultations avec les femmes et les filles.

3. *Protection de l'enfance*

- Identifier les enfants à risque ou victimes de violences, d'abus, d'exploitation et de négligence (enfants non accompagnés ou séparés, enfants en domesticité, enfants associés aux groupes armés, enfants rapatriés ou déplacés) et assurer leur prise en charge psychosociale.

- Appuyer la gestion de cas de protection de l'enfance selon l'intérêt supérieur de l'enfant : évaluation, plan de prise en charge, recherche familiale et réunification, suivi, en coordination avec l'IBESR et les acteurs compétents.
- Appuyer la mise en place et l'animation d'**espaces amis des enfants** et d'activités psychosociales structurées adaptées à l'âge, au genre et aux capacités des enfants.
- Promouvoir la participation des enfants et des adolescent.e.s et renforcer les mécanismes communautaires de protection de l'enfance (comités de protection, familles d'accueil, écoles).
- Veiller à l'application des principes de communication adaptée aux enfants et au respect du consentement/assentiment dans toutes les interventions.

4. Système de référence et coordination des services

- Réaliser et mettre à jour régulièrement la cartographie des services disponibles (santé, santé mentale, juridique, sécurité, hébergement, socio-économique) dans les zones d'intervention.
- Contribuer au bon fonctionnement des circuits de référence et de contre-référence entre la communauté, Concern et les prestataires de services, et suivre l'accès effectif des personnes référées aux services.
- Représenter Concern, en collaboration avec le/la Chargé.e Senior Protection, dans les réunions de coordination (secteur/Cluster Protection, sous-secteurs VBG et Protection de l'enfance, groupe de travail SMSPP) et avec les institutions nationales (MSPP, MCFDF, IBESR, BPM).
- Entretenir de bonnes relations avec les autorités locales, les organisations de femmes et de jeunes, les leaders communautaires et religieux et les autres partenaires.

5. Supervision et coaching des équipes et des partenaires

- Superviser, encadrer et évaluer les performances des agents psychosociaux, animateurs/animateuses et gestionnaires de cas placés sous sa responsabilité : planification, répartition des tâches, suivi des objectifs.
- Assurer la supervision technique des **organisations partenaires** chargées de la réalisation des entretiens individuels et des séances de groupe : respect des protocoles et des approches retenues (PSP, PM+, soutien de groupe), qualité des interventions, confidentialité et application des principes « ne pas nuire ».
- Participer, avec le/la Chargé.e Senior Protection, à l'évaluation des capacités des partenaires, à l'élaboration de leurs plans de travail et de renforcement des capacités, et au suivi des livrables et des indicateurs prévus dans les accords de partenariat.
- Réaliser des visites de supervision régulières et conjointes auprès des partenaires : observation des séances (avec le consentement des participant.e.s), revue des outils et dossiers, rétro-information et suivi des recommandations.
- Vérifier la qualité, la cohérence et la ponctualité des rapports et des données transmis par les partenaires, dans le respect des protocoles de protection des données.
- Organiser une supervision clinique et technique régulière (individuelle et de groupe) pour les équipes de Concern et les psychologues/agents psychosociaux des partenaires, incluant la revue des cas complexes, dans le strict respect de la confidentialité.
- Mettre en place des mesures de bien-être et de prévention de l'épuisement professionnel pour les équipes et les partenaires (soins personnels, débriefings, soutien entre pairs), en lien avec la politique de bien-être du personnel de Concern.

- Réaliser des visites de terrain régulières pour vérifier la qualité des activités et assurer le suivi des recommandations.

6. Formations et renforcement des capacités

- Identifier les besoins en renforcement des capacités des équipes de Concern, des partenaires, des agents de santé et des acteurs communautaires.
- Concevoir et animer des formations sur les PSP, la SMSPS de base, les principes directeurs VBG, la gestion de cas VBG et protection de l'enfance, les mécanismes de référence, la communication avec les enfants et les soins personnels.
- Sensibiliser et former le personnel des autres secteurs (notamment nutrition et santé) à l'identification des signes de détresse et des risques de protection, et à la référence sûre et éthique des cas.
- Assurer le suivi post-formation (pré/post-tests, coaching sur le terrain) et participer aux formations organisées par Concern et ses partenaires.

7. Gestion de l'information, suivi-évaluation et rapportage

- Veiller à la gestion sûre, éthique et confidentielle des données relatives aux cas (codification, archivage sécurisé, accès restreint, partage uniquement avec consentement), conformément aux protocoles de partage de l'information en vigueur.
- Mesurer les résultats des interventions à l'aide d'outils standardisés (échelles de bien-être et de fonctionnement psychosocial, indicateurs du cadre commun SMSPS) et analyser les données collectées.
- Rédiger et soumettre dans les délais les rapports d'activités (hebdomadaires, mensuels, trimestriels), de supervision et de formation, ainsi que des mises à jour régulières sur les tendances et risques de protection.
- Participer aux évaluations des besoins, études de base, analyses de protection et évaluations du projet, et documenter les leçons apprises.

8. Gestion de projet, redevabilité et inclusion

- En collaboration avec le/la Chargé.e Senior Protection, élaborer les plans de travail, suivre l'avancement des activités au regard des indicateurs et du budget, et planifier les besoins logistiques (espaces, kits récréatifs, kits de dignité, matériels).
- Anticiper les difficultés liées à la mise en œuvre des activités, notamment en matière de sécurité et d'accès, et en informer à temps sa hiérarchie.
- Veiller à la mise en place de mécanismes de plaintes et de retours communautaires accessibles et sûrs, y compris pour les enfants et les femmes.
- Veiller à l'application du principe « ne pas nuire », au ciblage des personnes les plus vulnérables et à l'inclusion des personnes en situation de handicap, des personnes âgées et des minorités.

9. Autres tâches

- Participer activement aux réunions du personnel et promouvoir une culture de travail collaboratif et de partage d'informations.
- Respecter et promouvoir les valeurs de Concern, y compris l'égalité, la diversité et l'inclusion sur le lieu de travail, ainsi que les valeurs de Safeguarding ; signaler immédiatement toute préoccupation par les canaux prévus.
- Participer et contribuer, le cas échéant, aux interventions d'urgence de Concern, notamment à la fourniture de PSP et à l'intégration de la protection dans la réponse.
- Toutes autres tâches relatives à ses fonctions qui pourraient lui être demandées par son/sa superviseur.e.

Exigences du titulaire du rôle :

Formation

- *Diplôme de niveau Bac + 4 minimum en psychologie clinique ou en psychologie générale.*

Expérience et connaissances techniques

- *Au moins 3 ans d'expérience dans la mise en œuvre de programmes de SMSPS, de VBG et/ou de protection de l'enfance au sein d'une ONG nationale ou internationale, dont une expérience en contexte humanitaire.*
- *Expérience pratique des Premiers Secours Psychologiques, du soutien psychosocial individuel et de groupe ; une formation ou une expérience en PM+ ou autres interventions psychologiques à faible intensité est un atout important.*
- *Expérience confirmée en gestion de cas VBG et/ou protection de l'enfance et dans l'application de l'approche centrée sur les survivant.e.s.*
- *Bonne connaissance des directives du CPI/IASC sur la SMSPS et sur la VBG, des Standards minimaux pour la protection de l'enfance dans l'action humanitaire et des principes directeurs VBG.*
- *Connaissance du cadre légal et institutionnel haïtien en matière de protection de l'enfance et de VBG (MSPP, MCFDF, IBESR, BPM) et des mécanismes de coordination humanitaire.*
- *Expérience confirmée en supervision, coaching d'équipes et animation de formations pour adultes.*
- *Expérience dans l'accompagnement et la supervision technique d'organisations partenaires locales.*
- *Expérience en gestion sûre et éthique des données sensibles et en suivi-évaluation des interventions psychosociales.*
- *Expérience de travail dans des zones urbaines et rurales précaires, avec des problèmes d'insécurité.*

Autres exigences

- *Parfaite maîtrise du créole haïtien et du français, à l'oral et à l'écrit ; la connaissance de l'anglais est un atout.*
- *Capacité à travailler en communauté et sur le terrain, et à se déplacer dans des zones reculées, parfois à pied.*
- *Grand souci du détail et rigueur dans la gestion des rapports et des informations confidentielles.*

Compétences :

Les candidat.e.s doivent faire preuve d'aptitudes dans les domaines de compétences prioritaires suivants :

- Se gérer soi-même
- Leadership individuel
- Communication et travail en équipe
- Obtenir des résultats
- Écoute active, empathie et attitude non jugeante
- Discrétion absolue et respect strict de la confidentialité

- Maîtrise de soi, résistance au stress et capacité à prendre soin de soi dans un environnement difficile
- Aptitudes pédagogiques et capacité à animer des groupes
- Compétences rédactionnelles solides et très bonne capacité d'analyse
- Bonne maîtrise de Word, Excel, PowerPoint et Outlook

Nous encourageons tous et toutes les candidats.es éligibles, sans distinction de sexe, d'ethnie ou d'origine, de handicap, de convictions politiques, de croyances religieuses, d'orientation sexuelle ou de statut socio-économique, à poser leur candidature pour faire partie de l'organisation. Concern s'oppose à toutes les formes de discrimination et de rapports de force inégaux et s'engage à promouvoir l'égalité.

Si ce rôle vous convient, veuillez envoyer votre CV et votre lettre de motivation. Nous répondrons à tous et toutes les candidats.es. Sachez que nous pouvons faire une offre de poste avant la date de clôture.

Si vous avez des inquiétudes concernant notre processus de recrutement et que vous avez besoin d'une assistance particulière - par exemple si vous souffrez d'un handicap, tel qu'une déficience auditive - veuillez nous en informer et nous ferons de notre mieux pour répondre à vos besoins.

Informations importantes :

Concern a un **Code de Conduite** organisationnel et trois politiques associées : **La politique de protection des participants au programme, la politique de protection des enfants et la politique de lutte contre la traite des personnes**, accessibles [ici](#). Ces politiques ont été élaborées pour garantir une protection maximale des participants aux programmes contre l'exploitation et pour clarifier les responsabilités du personnel de Concern, des consultants, des visiteurs des programmes et des organisations partenaires, ainsi que les normes de comportement que l'on attend d'eux. Dans ce contexte, le personnel a la responsabilité envers l'organisation de s'efforcer d'atteindre et de maintenir les normes les plus élevées dans son travail, conformément aux valeurs fondamentales et à la mission de Concern. Tout et toute candidat.e à un emploi chez Concern Worldwide devra signer le Code de Conduite du personnel de Concern et les politiques associées en annexe de son contrat de travail. En signant le Code de Conduite de Concern, les candidats.es reconnaissent qu'ils/elles ont compris le contenu du Code de Conduite de Concern et des politiques associées et qu'ils/elles acceptent de se conduire conformément aux dispositions de ces politiques. En outre, Concern s'engage à sauvegarder et à protéger les adultes et les enfants dans le cadre de son travail. Nous ferons tout ce qui est en notre pouvoir pour nous assurer que seules les personnes aptes à travailler ou à se porter volontaires auprès d'adultes et d'enfants sont recrutées par nous pour ces fonctions. Par conséquent, les personnes qui travaillent ou se portent volontaires pour Concern peuvent être soumises à une série de vérifications, notamment en ce qui concerne leurs antécédents criminels.

Dans le cadre de cette candidature, vous fournirez à Concern vos **données personnelles**. Concern prend très au sérieux ses responsabilités à l'égard de ces données personnelles et s'engage à respecter l'ensemble de la législation relative à la protection des données.